



CNEC Partenariat Jeanbauche - Job Coiffure

Quels sont les avantages du partenariat 2024 ?

Annnonce d'emploi gratuite :

Tous les adhérents du CNEC ont la possibilité de créer des annonces d'emplois gratuitement sur le site www.jobcoiffure.fr pendant toute l'année 2024. Il n'y a pas de limite d'annonce par employeur sur l'année.

Multi-diffusion automatique :

Chaque annonce est diffusée pendant deux mois sur JobCoiffure.fr

Elle est également éligible pour être **automatiquement** diffusée sur différents portails d'annonce d'emplois : France-travail.fr, LinkedIn, Indeed, Google For Job, Talent, Jooble, Jobijoba, Le Figaro Emploi... Ainsi vos annonces bénéficient d'une plus grande visibilité sans effort.

Comment créer une annonce sur JobCoiffure :

1. Créez votre compte sur <https://www.jobcoiffure.fr/connexion-inscription/> Choisissez "Vous êtes : Entreprise", remplissez les informations demandées et n'oubliez pas de cocher la case "Adhérent CNEC ?" et de saisir votre numéro d'adhérent CNEC
2. Une fois connecté, cliquez sur "publier une annonce" puis remplissez toutes les informations demandées. Attention, il est très important de bien renseigner les informations pour être sûr de déclencher la multi-diffusion. Par ex. France-Travail demande obligatoirement un code postal valide. Les motifs de refus sont très souvent liés à la non-discrimination. Voici les principaux critères à prendre en compte
 1. Il faut obligatoirement la mention (H/F) dans le titre de l'annonce. N'écrivez jamais uniquement "Homme" ou "Femme"
 2. Ne demandez pas un âge ou une tranche d'expérience, il faut plutôt écrire "expérience de X années minimum" ou "au moins X années d'expérience"
 3. Ne pas utiliser les termes : pré-embauche, jeune, junior, stress...
 4. Vérifier le code postal, il doit être valide.

💡 En cas de besoin vous pouvez contacter l'équipe Jeanbauche à contact@jeanbauche.fr